

### OBJECTIF DU PROGRAMME

Dans le cadre du Programme de financement à la formation médicale en milieu clinique du Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) pour l'année 2016-2017, McGill bénéficie d'un budget pour soutenir financièrement les milieux de formation clinique de son réseau au Québec. Une somme d'environ 500 000 \$ est disponible pour l'ensemble des milieux d'enseignement. Ce financement n'est toutefois pas garanti d'une année à l'autre.

### Priorités ministérielles de ce programme

La médecine de famille et les services de première ligne figurant en tête des priorités ministérielles, les projets liés aux nouveaux milieux de formation en médecine familiale ou au rehaussement des milieux existants en médecine familiale et en spécialités de base, seront priorités.

### ÉTABLISSEMENTS ADMISSIBLES

Ce soutien financier s'adresse aux différents centres hospitaliers universitaires à Montréal, aux établissements de santé, aux cliniques médicales et milieux de formation non-traditionnels de la santé qui accueillent des stagiaires en médecine de McGill.

Tous les programmes d'enseignement médical du 1<sup>er</sup> cycle en médecine (*Doctorat en médecine*) et les études médicales postdoctorales (*programmes de résidence*) sont admissibles.

### DÉPENSES ADMISSIBLES

Les dépenses admissibles doivent être liées directement à l'enseignement. Les équipements destinés en majorité ou uniquement aux soins des patients ne seront pas admissibles. Toutes les demandes de financement doivent être justifiées.

Les différents types de dépenses admissibles sont les suivantes :

- Technologie virtuelle simulant de façon réelle la pratique clinique (*ex. divers types de mannequins et simulateurs*).
- Adaptation des unités ambulatoires à l'enseignement clinique (*ex. caméras pour la supervision, « observerscope », etc.*).
- Accès informatique facilitant la consultation de bases de données (*ex. abonnement en ligne*).
- Amélioration des bibliothèques, matériel didactique – documents de référence (*ex. livres de référence, CD-Rom, etc.*) – les exemplaires individuels pour chaque étudiant ne seront pas admissibles
- Optimisation des infrastructures ambulatoires (*ex. équipements tels que table d'examen, otoscope, ophtalmoscope pour salles de consultation utilisées par les résidents et externes uniquement*)
- Équipement audiovisuel et informatique (*ex. ordinateur, projecteur*) et de moyens de télé-enseignement (*ex. visioconférence, caméra web*)

**NOTEZ :** Les programmes et les activités liés à la Recherche ne sont pas admissibles ainsi que le développement projeté d'applications mobiles et de base de données.

Les dépenses admissibles devront avoir été engagées entre le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 31 mars 2017, au plus tard. Les bons de commande datés du 31 mars 2017 au plus tard seront admissibles. Aucune aide financière ne sera accordée ou aucun remboursement ne sera effectué pour des achats ayant eu lieu ou des bons de commande ayant été émis en dehors de cette période.

## PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS DE FINANCEMENT

Les directeurs, médecins enseignants et coordonnateurs de programme qui désirent présenter une demande de financement doivent préparer un document descriptif de leur projet pour études. (*Vous trouverez à la page 5 un formulaire de présentation à titre indicatif. Vous pouvez l'utiliser tel quel, ou vous en inspirer.*)

Le **document descriptif** de chaque demande doit comprendre, entre autres, les éléments suivants :

1. La nature de la demande (description du projet/propositions)
2. Les objectifs pédagogiques
3. La façon dont cet équipement/outil/système améliorera la formation ou l'accueil des stagiaires
4. Nombre de mois-stages et/ou de stagiaires qui bénéficieront de cet équipement/matériel
5. Le budget détaillé en dollars canadiens (*incluant les taxes fédérale et provinciale ainsi que, s'il y a lieu la livraison, assurance, transport, formation, garantie, contrat de service, etc.*).
6. Au cours des 2 dernières années, si une unité/un département a obtenu du financement de ce programme, le demandeur cette année devra soumettre un bref rapport (1 ou 2 paragraphes) sur la façon dont le financement reçu a été utilisé et les effets sur l'enseignement.
7. Selon le niveau des apprenants qui bénéficieront de ce projet, la demande de financement devra être signée par le Directeur de programme des études médicales postdoctorales et ou du Directeur de cours des études de premier cycle en médecine.
8. Les milieux d'enseignement qui présente plusieurs projets doivent en faire la liste en complétant un chiffrer Excel. (*Voir exemple ci-dessous*)

NOUVEAU!

NOUVEAU!

Programme de financement d'accueil en milieu clinique							
Nom du milieu d'enseignement (Établissement, clinique):							Ordre de priorité
							1, 2, 3, etc.
Projet #	Département/Service	Milieu de stage	Demandeur (nom du médecin, employé etc.)	Équipement pour l'enseignement	Montant requis (incluant taxes, etc.)		Commentaires
<i>exemple</i>							
1	PÉDIATRIE	Royal Victoria	Dr. John Smith	1 simulateur bébé (simbaby)	\$ 7,500.00	1	
				1 adhésion pour document de référence en ligne	\$ 350.00	4	
2	MEDECINE FAMILIALE	General Hospital	Dr. Susan Golden	Caméra de supervision	\$ 10,000.00	2	
3	OBS-GYNECO	Royal Victoria	Dr. Marie Chalfoux	Livres de référence (voir liste)	\$ 850.00	3	
ETC...							

## DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LES PROPOSITIONS

### ► Au sein des établissements ci-dessous :

- CISSS de l'Outaouais,
- CIUSSS de l'Ouest de l'Île de Montréal
- CIUSSS du Centre-Ouest de l'Île de Montréal
- CUSM

La coordination des demandes se fait par le biais du bureau du Directeur des services professionnels (DSP) des établissements lequel les fera parvenir à la Faculté.

La **date limite** pour faire parvenir au bureau du DPS de votre établissement, les propositions de financement est **le vendredi 4 novembre 2016**.

Veillez faire parvenir vos propositions de financement par courriel à la coordination du programme de votre établissement respectif, **au plus tard le 4 novembre 2016** (Voir tableau ci-dessous)

Établissement	Bureau DSP	Coordination du programme
		Faites parvenir vos propositions par courriel à l'attention de
CISSS de l'Outaouais	Dr Guy Morissette Direction de l'enseignement <b>Laurence Barraud</b> <a href="mailto:Laurence_Barraud@ssss.gouv.qc.ca">Laurence_Barraud@ssss.gouv.qc.ca</a>	<b>Sophie Pitre</b> <a href="mailto:sophiepitre@ssss.gouv.qc.ca">sophiepitre@ssss.gouv.qc.ca</a>
CIUSSS de l'Ouest de l'île de Montréal	Dre Willine Rozefort (per interim)  Dre Ewa Sidorowicz Direction de l'enseignement <b>Mark Daly</b> <a href="mailto:mark.daly@muhc.mcgill.ca">mark.daly@muhc.mcgill.ca</a>	<b>Marc Pineault</b> <a href="mailto:marc.pineault.comtl@ssss.gouv.qc.ca">marc.pineault.comtl@ssss.gouv.qc.ca</a>
CUSM(MUHC)		<b>Cindy Yu</b> <a href="mailto:Cindy.yu@muhc.mcgill.ca">Cindy.yu@muhc.mcgill.ca</a>
CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	Dre Louise Miner	<b>Danielle Schreyer</b> <a href="mailto:dschryer@jgh.mcgill.ca">dschryer@jgh.mcgill.ca</a>

### ► **Autres milieux de formation :**

Les milieux d'enseignement qui ne sont pas affiliés aux établissements énumérés ci-dessous, peuvent faire parvenir leurs propositions de financement directement à la Faculté au plus tard **le lundi 14 novembre 2016**.

Les propositions de financement devront être reçues **par courriel au plus tard le lundi 14 novembre 2016** à la Faculté de médecine à l'adresse ci-dessous.

Après cette date, les propositions seront étudiées à condition qu'il y ait des fonds disponibles.

Mme Carole Lemieux  
Bureau du doyen, Faculté de médecine  
Université McGill  
Pavillon McIntyre des sciences médicales  
3655, promenade Sir-William-Osler, 6<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3G 1Y6  
Tél: (514) 398-1700, Téléc.: (514) 398-3595, [carole.lemieux@mcgill.ca](mailto:carole.lemieux@mcgill.ca)

## CRITÈRES DE SÉLECTION

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- Pertinence du projet à l'égard de l'enseignement ou de la structure d'accueil
- Envergure de la demande de financement
- Critères d'agrément
- Financement obtenu dans les années passées par ce programme
- Nombre de mois-stage et/ou de stagiaires qui bénéficieront de cet équipement/matériel
- La qualité de la demande

## SÉLECTION DES PROPOSITIONS RETENUES POUR LE FINANCEMENT

Les propositions de financement seront sélectionnées par le Comité de sélection de la Faculté de médecine. Ce comité s'assure, entre autres, de la conformité de la nature des propositions. Le processus final d'autorisation relève du MSSS.

Lorsque le financement est autorisé, une entente de service est signée entre l'Université McGill, représentée par la Faculté de médecine et l'établissement ou le milieu d'enseignement.

## MODALITÉS DE VERSEMENT DU FINANCEMENT

Le financement alloué représente un montant maximum qui sera remboursé par McGill. Ce montant doit inclure toutes les taxes applicables ainsi que, s'il y a lieu, la livraison, les assurances, le transport, la formation, la garantie, le contrat de service, etc.

McGill s'engage à rembourser les dépenses approuvées sur réception de la facture préparée par l'établissement ou milieu d'enseignement et accompagnée de pièces justificatives, soit les factures des fournisseurs. La facture devra avoir été envoyée à Carole Lemieux à l'adresse ci-dessus au plus tard le 31 août 2017.

## SOMMAIRE DES ÉCHÉANCIERS

Échéance	Activités
Le vendredi 4 novembre 2016	<p><i>Administration interne <u>uniquement</u> dans les établissements ci-dessous.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CISSS de l'Outaouais</li> <li>• CIUSSS de l'Ouest de l'Île-de-Montréal</li> <li>• CIUSSS du Centre-Ouest de l'Île-de-Montréal</li> <li>• CUSM</li> </ul>
	<p><i>Date limite pour recevoir, au bureau du DPS des établissements ci-dessus, les propositions de financement</i></p>
Le lundi 14 novembre 2016	Date de clôture : Réception, à la Faculté de médecine, des propositions de financement (a/s Carole Lemieux).
Durant la semaine du 12 décembre 2016	La Faculté annonce les projets retenus pour le financement en 2015-2016.
31 mars 2017	Date limite où les dépenses allouées doivent avoir été engagées. Date limite d'émission des bons de commande.
<b><u>25 août 2017</u></b>	Date limite pour présenter les demandes de remboursement à la Faculté (a/s Carole Lemieux)

## RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Afin d'obtenir de plus amples renseignements sur ce programme, n'hésitez pas à communiquer avec Carole Lemieux, par téléphone (514) 398-1700, ou par courriel à [carole.lemieux@mcgill.ca](mailto:carole.lemieux@mcgill.ca).

**FORMULAIRE DE PRÉSENTATION** (à utiliser tel quel ou à titre d'exemple)

Les demandes de financement doivent être imprimées.

<b>Date :</b> _____ <b>2016</b>	
<b>NOM DU MILIEU D'ENSEIGNEMENT :</b> _____	
Département / Service :	
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Demandeur (nom):	Date:
Domaine(s) médicale(s) ( <i>Précisez</i> ) _____	
<b>NATURE DE LA DEMANDE</b> (Description du projet et objectifs pédagogiques)	
<b>MONTANT (estimé):</b> _____ <b>\$CAN</b> <i>Indiquez en devise canadienne uniquement</i>  incluant taxes, livraison, installation, coût de formation, taux de change, etc. (un budget détaillé doit être joint à la demande)	
<b>JUSTIFICATION DE LA DEMANDE</b> (description sur la façon dont cet équipement améliorera l'enseignement et nombre de mois-stages et nombre de stagiaires qui bénéficieront de cet équipement)	
<b>RAPPORT SUR LA FAÇON DONT LE FINANCEMENT A ÉTÉ UTILISÉ DANS LE PASSÉ</b> (Au cours des 2 dernières années, si une unité/un département a obtenu du financement de ce programme, le demandeur devra soumettre un bref rapport (1 ou 2 paragraphes) sur la façon dont le financement reçu a été utilisé et les effets sur l'enseignement)	

Signature :

\_\_\_\_\_ et ou

\_\_\_\_\_